

1,50€

Tourisme : la haute Maurienne mise sur l'unité page 17

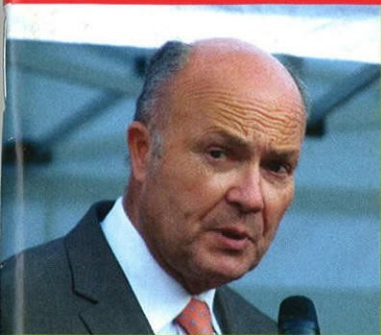
4-6/13/14/25/45

# La Vie nouvelle



LES AFFICHES DE CHAMBÉRY ET DE SAVOIE

JEUDI 12 JANVIER 2012



**Politique :**  
Michel Bouvard  
ne sera plus député page 9

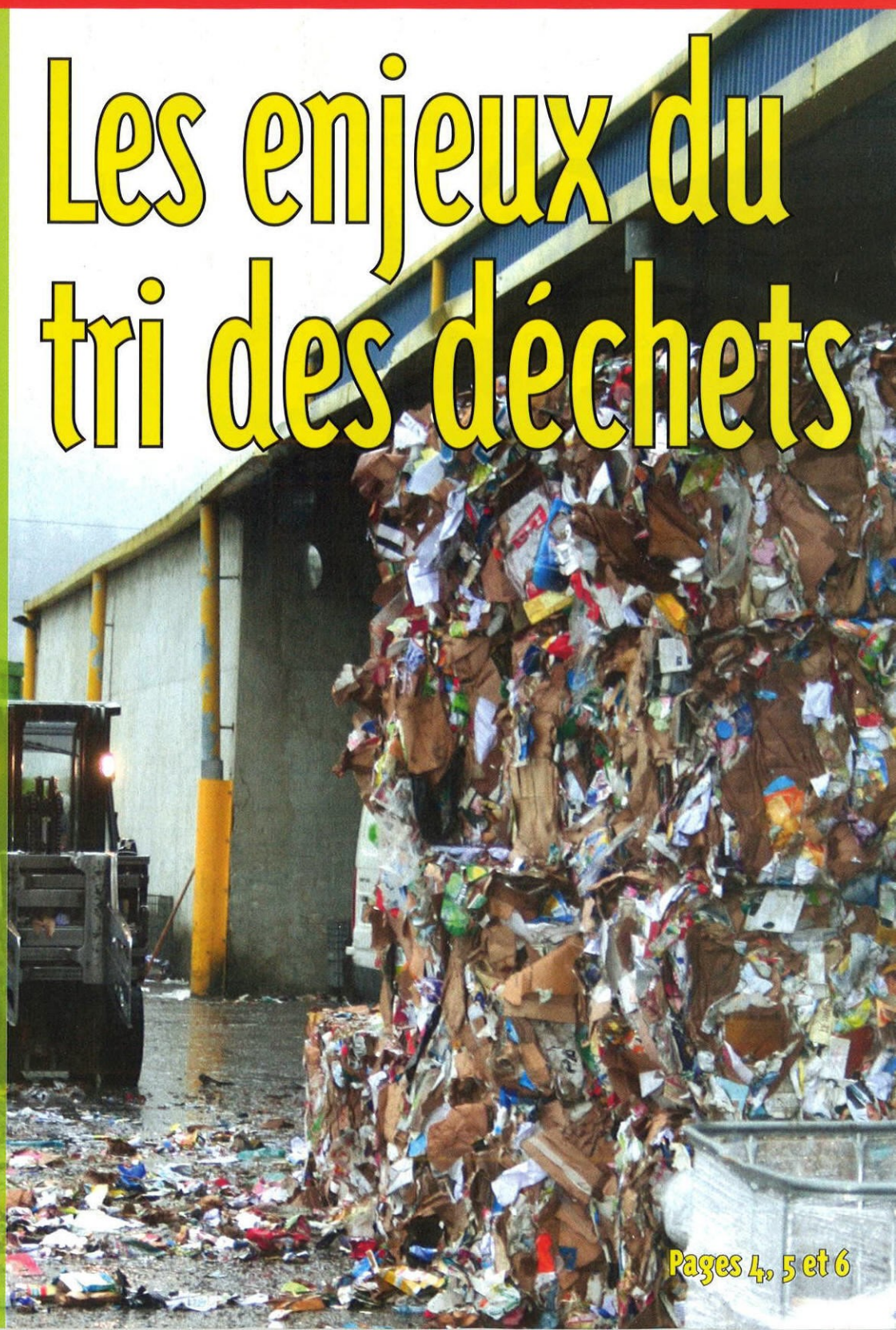


**Aix-les-Bains :**  
Nicoulaud s'installe  
au musée Faure page 36



**Motocyclisme :**  
Gérald Chaher veut accélérer  
page 43

# Les enjeux du tri des déchets



H 28329 - 1489 - F. 1,50 €



3 782832 901508 14890

Pages 4, 5 et 6

# Trier, incinérer, les enjeux liés aux déchets

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le syndicat Savoie déchets réunit désormais quatorze des vingt communautés de communes du département, soit 197 communes et 348 000 habitants.



par Patrick Plaisance et Axel Rebecq

**S**ix structures intercommunales manquent encore à l'appel, mais Lionel Mithieux, maire de Vimines, conseiller général de Cognin, souligne « la volonté collective » de régler la question des déchets savoyards. Le syndicat, dont la création a été portée par le Conseil général de la Savoie, qui n'a pourtant pas la compétence « déchets » à assumer, a en charge le traitement des déchets ménagers, le tri et la valorisation des collectes sélectives. « Savoie déchets peut également assurer des prestations

de service et éventuellement répondre à des consultations liées à sa compétence afin de traiter des déchets pour le compte de tiers », explique Lionel Mithieux. Outre les déchets des ménages savoyards, sont désormais dirigés vers l'usine d'incinération de Chambéry les déchets hospitaliers issus des établissements publics et privés de Savoie et de Haute-Savoie, des boues issues de stations d'épuration, des déchets ménagers issues de communes extérieures au département ou encore des volumes confiés par des entreprises privées spécialisées dans la gestion des déchets. « Ce n'est pas que de l'incinération. Il s'agit d'une unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets. L'énergie produite par l'incinération permet de produire de l'eau

chaude et de l'électricité », complète Franck Lombard, maire d'Ugine, conseiller général et vice-président de Savoie déchets. En Savoie, la question de l'incinération des déchets ménagers a toujours été sensible. Et encore plus après la fermeture de l'usine de Gilly-sur-Isère coupable d'avoir rejeté trop de dioxine dans l'atmosphère. « Les débats étaient encore vifs il y a cinq ans. On opposait l'incinération à d'autres techniques, mais à part l'enfouissement les solutions ne sont pas nombreuses », constate Franck Lombard. « Tous les contrôles environnementaux de l'usine sont conformes à la réglementation. A titre d'exemple le taux de dioxine dans les fumées a été quarante-quatre fois inférieur à la réglementation », souligne Lionel Mithieux. ■

## Améliorer encore la collaboration

### Vers une gestion départementale



Lionel Mithieux.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, treize structures intercommunales ont adhéré au syndicat Sa-

voie déchets. Une quatorzième est venue renforcer les rangs en 2011 : la communauté de communes de Chautagne. Dans d'autres secteurs, une logique géographique s'impose, à l'image du canton d'Albens, plus proche de l'usine d'incinération d'Annecy et historiquement lié à ses voisins de Rumilly et d'Alby-sur-Chéran. L'usine de Pontcharra est à quelques kilomètres seulement de Montmélian, tandis que la vallée de la Tarentaise est équipée de deux usines, à Tignes et Valezan.

« Il faut laisser du temps au temps. D'autres vont nous rejoindre et il y aura bientôt un syndicat départemental », assure Franck Lombard. Le massif des Bauges, qui regarde encore vers Annecy est dans cet état d'esprit. Des questions sont posées en Tarentaise, où les volumes dépassant les capacités des deux usines locales, en hiver, sont encore dirigés vers l'Isère. « Il faut éviter la mauvaise concurrence entre usines et éviter que les camions de déchets se croisent », affirme Lionel Mithieux. Le président de Savoie déchets regrette que le prix de l'incinération soit

encore le seul critère retenu dans l'attribution des marchés, au détriment de facteurs environnementaux, comme le nombre de kilomètres parcourus en camions. « Aujourd'hui, on connaît l'usine, on connaît nos coûts. Nous sommes concurrentiels », assure Lionel Mithieux, farouche artisan de la création d'un outil de collaboration à l'échelle du sillon alpin, de l'Ardèche à la Haute-Savoie, pour éviter que les déchets ne s'évadent d'un département à l'autre. ■

## Usine de valorisation des déchets

## Un process de très haute précision

**Le syndicat Savoie déchets emploie une cinquantaine de personnes, pour un budget annuel d'environ 27,8 millions d'euros.**

Lionel Mithieux et les délégués des collectivités membres ont décidé que les prix de l'incinération n'augmenteraient plus avant 2014. Pour autant, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ou la redevance selon les secteurs, pourra encore augmenter. Localement, les structures intercommunales ont en effet à assumer le coût de la collecte ou du tri sélectif.

L'usine de Chambéry est un immense outil de valorisation des déchets. En 2011, pour la première fois depuis sa rénovation, elle a atteint sa capacité maximale de fonctionnement : 115 000 tonnes. Pour autant la construction d'un quatrième four à Chambéry n'est pas à l'ordre du jour. « *Au niveau de Rhône-Alpes, il y a encore des capacités à utiliser, à optimiser. Nous avons optimisé notre outil, maintenant nous devons travailler à l'échelle du sillon alpin* », explique Lionel Mithieux.

A Chambéry, il existe encore toutefois une marge de manœuvre, pour la prise en charge des boues de stations d'épuration. En pas-



sant de 20 000 à 40 000 tonnes par an, l'usine, dont le process a été imaginé pour absorber ces boues, pourrait être encore plus performante et le prix de l'incinération baisserait de sept euros la tonne. A leur arrivée, en camions sur les quais de déchargement, les déchets ménagers savoyards sont mélangés, à l'aide d'une immense pince capable de prendre 1 500 kilos à chaque fois. Le travail de l'agent a son importance, car un ensemble trop compact peut gêner la combustion, comme l'humidité des poubelles, en automne et en hiver notamment. Derrière les haut murs métalliques, se joue une mécanique de haute précision, placée sous

haute surveillance. L'ensemble de la chaîne est contrôlée en permanence. Les très médiatiques rejets de dioxine focalisent toute l'attention, mais les relevés ne concernent pas que les fumées. L'unité chambérienne dispose de sa propre station d'épuration et des prélèvements sont effectués dans les cultures proches, à Bissy.

**Les prix**

Incinération de déchets ménagers : 110,27 euros la tonne (HT).  
Incinération de déchets hospitaliers : de 250,36 à 360,36 euros la tonne (HT) selon les volumes.  
Boues des stations d'épuration : de 58,20 ou 63,20 euros (HT) selon le contrat. ■

## Filière d'avenir

## Vers plus de méthanisation

« **C'est un gros enjeu** ». A entendre Romuald Girod, directeur commercial de Valespace, la méthanisation est clairement une filière qui sera exploitée dans les années à venir. Elle l'est déjà un peu cette année, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, grâce à une législation entrée en vigueur. Le principe de la méthanisation est simple : récupérer des bio déchets (épluchures, coquilles d'œufs, restes de repas) auprès des restaurateurs et de

l'industrie agroalimentaire, pour les faire fermenter dans un méthaniseur. « *Les déchets fermentent et créent un gaz qui produit de l'électricité et de la chaleur* » explique Marc Deslandres, directeur commercial de Trialp. En 2011, Trialp a traité 200 tonnes de bio déchets, brûlés dans des méthaniseurs agricoles de La Motte-Servolex. « *D'ici deux à trois ans, ce seront des milliers de tonnes qui seront traités* ».

Les huiles végétales font également des déchets recyclables. Depuis dix ans, l'entreprise Trialp les récupère auprès des restaurateurs savoyards. Chaque année, 600 000 litres sont collectés par Trialp, qui les transforme (après un filtrage et une décantation) en bio combustible. « *Ce bio combustible alimente les chaudières de Trialp et Valespace à titre expérimental. Car*

## D'où viennent les déchets ?

Communauté de communes Chartreuse Guiers (7 communes, 12 000 habitants) ; vallée des Entremonts (4 communes, 2 000 habitants) ; Mont Beauvoir (6 communes, 2 300 habitants) ; Communauté de communes de Yenne (13 communes, 6 600 habitants), Chambéry métropole (24 communes, 125 000 habitants) ; Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (10 communes, 5 000 habitants) ; Communauté de communes du lac du Bourget (18 communes, 57 000 habitants) ; CoRal (18 communes, 43 000 habitants) ; Beaufortain (4 communes, 8 800 habitants) ; Gelon Coisin (10 communes, 4 500 habitants) ; Haute Combe de Savoie (9 communes, 7 000 habitants) ; Combe de Savoie (4 communes, 6 000 habitants) ; Maurienne (62 communes, 64 500 habitants), Chautagne (8 communes, 5 000 habitants).

## Quels déchets ?

Ordures ménagères et assimilés : 115 210 tonnes.  
Boues de stations d'épuration : 19 051 tonnes.  
Emballages : 1 293 tonnes.  
Journaux et revues : 4 507 tonnes.  
Multi-matériaux : 11 592 tonnes.

## Quelle valorisation ?

Machefers : 20 079 tonnes.  
Résidus d'épuration des fumées : 4 926 tonnes.  
Matériaux ferreux : 3 341 tonnes.  
Matériaux non ferreux : 265 tonnes.  
Electricité produite : 32 384 Mwh.  
(l'équivalent de consommation de 6 000 foyers).  
Energie thermique : 65 708 Mwh  
(l'équivalent des besoins en chauffage et en eau chaude de 6 500 logements)

## Trialp

## Les trois enjeux de la gestion des déchets

**Un morceau de papier, une bouteille en plastique vide, des emballages en carton.** Voilà le business de Trialp, entreprise chambérienne créée en 1990. Aujourd'hui installée dans la zone industrielle de Bissy, la société de gestion de déchets emploie 105 personnes, dont quarante-cinq en insertion. Vingt-deux ans après sa création, Trialp a gardé un lien social puisque le capital de la société est détenu par 140 particuliers (73%), l'Adises (7%) la Banque populaire des Alpes (11%) et Emmaüs (9%). « Emmaüs est l'actionnaire historique » affirme Marc Deslandres, responsable commercial de Trialp. La mission de l'entreprise : récupérer les déchets,

les trier et les envoyer dans une filière de valorisation. « Nous récupérons tous types de déchets, développe Marc Deslandres, du D3E (déchets électriques, équipement et électronique) au déchets de chantiers. C'est ainsi que l'entreprise a été présente sur le chantier des Halles de Chambéry.

Les enjeux des déchets pour Trialp sont immenses, « à trois niveaux » selon Marc Deslandres : « Il y a d'abord l'enjeu environnemental, ensuite l'enjeu financier car les entreprises maîtrisent leurs coûts et enfin l'enjeu social puisque Trialp emploie des personnes à bas niveau de qualification ». Difficile pour la société de chiffrer la quantité de matières traitées : « Car nos activités sont trop éclatées » justifie le responsable commercial qui conclue : « Nous trions plus, c'est un constat. Mais aussi parce que nous avons plus de clients... »



## Valespace à Chambéry

## L'un des premiers centres de tri de France



**Valespace, entreprise chambérienne créée en 1995, est un centre de va-**

**lorisation.** Concrètement, c'est dans cette usine que sont triés et envoyés au recyclage les déchets collectifs, provenant de la poubelle jaune.

Pourtant, Valespace revient de loin. « En 1995, quand il a été décidé de créer la collecte sélective, Valespace a postulé sans disposer de centre de tri, ni de financement » se souvient Marc Deslandres. Dix-sept ans plus tard, le site (qui appartient aux groupes Trialp et Tiru) est l'un des plus importants de Rhône-Alpes et se classe parmi les plus actifs de France.

33 000 tonnes de déchets sont traitées chaque année, s'ajoutant aux 18 000 tonnes de déchets industriels. Les salariés font le tri de tout ce que les camions ramènent en fonction des matières : plastique, papier... « Aujourd'hui, on est capable de recycler un grand nombre de produits » explique Romuald Girod, directeur commercial de Valespace.

Le recyclage des déchets de la collecte collective semble être un enjeu pris en compte par la population. « Les déchets que l'on reçoit sont bien traités, la population joue le jeu » affirme Marc Deslandres, même s'il est impossible de savoir combien de déchets recyclables partent dans les ordures ménagères.

Le recyclage est quelque chose inscrit dans les esprits, encore plus en Savoie selon Romuald Girod qui raconte le développement de Valespace : « Tout remonte à 1975 quand le tri des déchets a été rendu obligatoire. Avant cela, l'Isère était une vraie décharge sauvage. Puis en 1992 a été créé le label éco-emballage. Les producteurs ont dû payer une taxe qui finance depuis les centres de tri et les collectes sélectives. C'est ainsi que Valespace a été l'un des premiers centres de tri créés en France ». Désormais, toute la Savoie est couverte par le tri sélectif.